

Enfin une navette pour les passagers piétons du ferry

La nouvelle va faire plaisir. Mardi soir, à l'occasion du conseil d'agglomération de Dieppe-Maritime, il a été annoncé qu'une navette va être mise en place pour les passagers piétons de la ligne transmanche. Cette navette avait déjà existé par le passé, avant d'être supprimée.

Elle était fortement demandée par l'association Tug Horizon, qui fait la promotion de la ligne transmanche, par DFDS Seaways bien sûr, qui assure la traversée entre Dieppe et Newhaven, par les acteurs touristiques tels que les hôteliers, ainsi que, bien évidemment, par les passagers piétons eux-mêmes. Il faut dire qu'elle faisait d'autant plus défaut que le pont Colbert n'est plus en service.

En service dès le 1^{er} juillet

Cette navette sera disponible à compter du 1^{er} juillet sur l'ensemble des liaisons maritimes assurées par DFDS. Elle permettra de desservir le centre-ville. Un financement croisé a été trouvé pour offrir ce service : « Un tiers est pris en charge par l'Agglomération, un tiers



À leur descente du ferry, les piétons pourront emprunter une navette pour rejoindre le centre-ville à partir du 1^{er} juillet.

par l'office de tourisme, le reste par DFDS et le syndicat mixte de promotion de l'activité transmanche » précise Nicolas Langlois, président de Dieppe-Maritime. Le prix du

billet a été fixé à 3 € le trajet à partir de 18 ans, 1,50 € pour les enfants de 4 à 17 ans et la gratuité pour ceux de 0 à 3 ans.

Cette navette mise en place à partir du 1^{er} juillet sera en

phase de test. Les conditions de poursuite du partenariat seront travaillées au regard du retour d'expérience afin d'ajuster au mieux le dispositif, soit à partir de 2025.